

CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(Nouvelles lettres : 539 - 579)

Nouvelles lettres - année 1861

539. - A M. Honoré Taret¹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 150, avec quelques variantes relevées ici, sans le début et la fin, ni la date précise

Janvier 1861.

Mon cher ami,

2^e ligne : plus j'y pense, moins j'y vois, moins je me l'explique...

3^e ligne : le moyen de marcher dans la lumière... c'est de prier...

5^e ligne : de vous examiner et de me rendre un compte exact de votre conscience ; et, croyez-moi, vous trouverez du côté de Dieu et de mon côté...

14^e ligne : Oh ! béni soit le jour où Dieu donna naissance à une telle œuvre...

18^e ligne : chercher dans votre nouvelle famille la paix et le bonheur²...

19^e ligne : Pourquoi n'en est-il pas de même de tout le monde, de tous les nôtres ?

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

540. - A M. Edouard Pointis³

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 157, sauf les paragraphes cités ici, et la date.

Janvier 1861.

Je vous remercie de vos bons souhaits et de tous les sentiments qui vous animent. Ayez soin de vous y affermir de plus en plus ; ils ne sauraient que vous rendre heureux et vous faire porter des fruits d'édification et de salut pour le prochain.

Mon cher ami, je ne comprends pas comment il peut y avoir erreur sur les dons manuels.

On a expliqué et on lit tous les mois : tous les dons manuels, honoraires, etc...

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

541. - A M. Dominique Guilhas⁴

Lettre du T.R.P. Etchécopar que saint Michel Garicoïts a voulu voir transcrite parmi les *Lettres du Serviteur de Dieu*, premier carnet, première partie.

Bétharram, janvier 1861.

Mon cher ami,

Vous m'avez ouvert votre cœur dans de trop courts moments que nous avons passés ensemble. Je devais répondre à votre confiance. Je le fais un peu tard à cause d'une légère indisposition. Mais j'ai pu réfléchir davantage devant Dieu, avant de parler à votre esprit si droit, à votre cœur si bon.

Vous en souvenez-vous ? Vous me disiez : les difficultés de ma position se présentent à moi dans un vague indéfinissable. Elles sont dans le sentiment plutôt que dans la réalité. Voilà bien, je crois votre pensée et à peu près vos expressions. Tout cela est si juste, si lumineux, surtout ces deux mots : vague et sentiment sont si pleins de vérité et d'enseignement.

Oui, mon cher, le vague, le sentiment ; le vague de nos idées si bornées, de nos opinions arbitraires, de nos volontés déraisonnables. Le sentiment presque toujours trompeur, souvent criminel, et toujours sentiment, rien de plus, rien de mieux, voilà les tristes fruits éternels de notre pauvre humanité, qui amènent les divisions entre les frères, de scandales dans la maison de Dieu et un malaise insupportable au service de Dieu.

Mais grâce à la bonté et à la sagesse de Dieu, qui nous a appelés et qui nous retient à son service, à la place du vague et du sentiment, nous avons la pure lumière de la foi et les grandes réalités de la foi ! Quel bonheur ! Quel honneur ! Quelle source de paix inaltérable ! Oh ! qu'il est vrai de dire : *quam bonum et quam jucundum habitare, fratres, in unum.*⁵

Et le vague n'est plus possible pour nous qui sommes sûrs que Dieu nous manifeste ses volontés par nos Règles et par nos Supérieurs. Et quant à la vie de sentiment, elle doit mourir chaque jour et faire place à la vie de pure foi, à la loi d'amour et de charité, qui fait les hommes tout nouveaux, avec des yeux, des oreilles, des opinions, des cœurs, des sentiments nouveaux, surnaturels, divins ; à cette vie de foi et d'amour qui change les impossibilités en facilités, les obstacles en moyens, les instruments malheureux et déplacés en instruments dignes, honorables et qui font surabonder de joie, et les fausses positions en des positions magnifiques, et qui font dire *ex abundantia cordis: funes ceciderunt mihi in praeclaris, et quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi?*

Voilà, mon cher ami, les réflexions que vous m'avez suggérées vous-même ! Je vous en remercie et en même temps je souhaite que vous y trouviez grand profit pour Dieu et pour les âmes. Ça vous est si facile ! Il vous suffit en effet de vous attacher, non seulement au Bien, que vos Supérieurs, que Dieu demandent de vous, avec les moyens qu'ils vous ont donnés, en la seule manière qu'ils vous ont tracée, mais de vous y attacher avec un cœur immense, plein d'amour, un cœur d'Apôtre, s'immolant avec une joie abondante et surabondante, ne négligeant aucun des moyens donnés, répondant à toute l'étendue de la grâce, en exerçant dans les bornes de votre position l'immensité de la charité divine et abandonnant ensuite tout le reste : nombre d'élèves, qu'en dira-t-on, succès selon les hommes, etc.... etc.... à la garde de Dieu.

Courage donc cher ami, *viriliter age, confortetur cor tuum et sustine Dominum, quia veniens veniet et non tardabit. Cor humiles, c'est-à-dire instruments effacés, obéissants exaltavit* tôt ou tard. C'est certain. *Veritas Domini manet in aeternum*. Voyez pour Bétharram ; voyez pour Buenos Ayres. C'est par ce chemin que la bénédiction est venue d'en haut. Mais toute autre voie ne sert qu'à entasser les entraves, les ruines, les scandales, à rendre ridicules et peut-être criminels les auxiliaires de Dieu. C'est ce qui paralyse et ruine les meilleures entreprises, les desseins de Dieu.

Je suis bien long, trop peut-être, excusez-en mon cœur, mon affection, ma confiance et tout ce qui fait de moi votre tout dévoué en N.-S.

Etchécopar.

542. - A M. Didace Barbé⁶

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier cahier, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont les derniers paragraphes ont été publiés dans la *Correspondance*, tome II, page 148.

Bétharram, 4 janvier 1861.

J'avais reçu votre lettre sur la résidence de Montevideo. J'en avais parlé à Monseigneur, qui me répondit :

« Oui, je le voudrais bien, mais les sujets nous manquent. »

Il ne me parla pas de la demande de M. le Vicaire Apostolique ; j'y suis revenu encore plusieurs fois.

Enfin il fut question de M. Irigaray⁷, que ses vœux appellent à Montevideo, où, je crois, il pourrait se rendre utile, et de M. Casaubon⁸, comme auxiliaire capable et utile et devant être très utile, si le bon Dieu, comme tout le fait espérer, lui conserve ses bons sentiments ; il est vraiment admirable. Vous avez dû recevoir les deux lettres par lesquelles je vous l'ai proposé.

Mais ce que j'ai dit à Monseigneur, après avoir pris lecture de votre dernière lettre : « Prions toujours et prenons patience... » Je désirerais ardemment envoyer quelqu'un à M. Harbustan pour commencer cette petite résidence ; ce qui m'avait un peu arrêté dans la poursuite de cette affaire, c'était la persécution qui s'était élevée contre

l'illustre Vicaire Apostolique, et qui doit n'avoir pas eu de suites trop fâcheuses à en juger par votre silence à cet égard.

Je dois vous avoir déjà dit quelque chose de la visite du Seigneur au collège d'Oloron, de la croix qu'il a voulu mêler à la prospérité de cet établissement. Tout n'est pas encore terminé. Plusieurs professeurs et élèves ont été atteints de la fièvre typhoïde. Nous n'avons à regretter que la mort d'un élève et bientôt probablement d'un domestique.

M. de Bailliencourt⁹ va mieux à ce qu'il paraît. C'est vraiment un petit miracle. *Deo gratias.*

Je vous bénis tous au début de cette année...

543. - A Mgr Lacroix¹⁰

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu.*

Bétharram, le 8 janvier 1861.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur deux lettres de M. Paradis¹¹ en vous suppliant de vouloir bien me faire savoir ce que je dois lui répondre. Ce qui fait mon embarras, c'est que :

1° L'œuvre des militaires n'est pas son œuvre ;

2° De tout temps on a remarqué en lui et on lui a reproché de n'être pas à son affaire, de se laisser entraîner à des œuvres de surrogation par inclination et sans mission.

3° Que doit penser l'aumônier de l'hospice de tout cela ?

4° Que signifie cette bourse, ces distributions par un membre de la communauté ; ces cadeaux, dans de telles conditions, venant je ne sais d'où...

Je me suis laissé dire qu'autrefois, à Sainte-Croix, entraîné par cette manie, il avait fait de folles dépenses en faveur d'indignes sujets. L'année dernière encore, j'ai su de source certaine qu'il avait emprunté à une seule maison la somme énorme de 800 francs, en même temps qu'il recevait de la générosité de M. Mintchin cinq autres cents francs, et tout ceci sans permission, pour soulager un homme qu'il n'a pas réussi bien entendu par tirer d'embarras.

C'est pour ces raisons, Monseigneur, que je crains de lui accorder les permissions qu'il me demande, car indépendamment du tracas et du désordre qu'un tel ministère introduit dans sa vie de prêtre et de membre de communauté, en même temps qu'il entraîne dans ses dépenses, emprunts, qui pourraient devenir très compromettants pour nous.

J'ai l'honneur, etc...

Garicoïts, Ptre.

544. - A M^{lle} Marie Madeleine de Bonnacaze¹²

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, avec cette indication comme destinataire : *A une Fille de la Charité en Sicile*.

8 janvier 1861.

...

Voilà déjà bien longtemps que j'ai reçu votre lettre si précieuse, que je regarde dictée par l'esprit du bon Dieu. Aussi l'en ai-je remercié de tout mon cœur. Ce respect, cette reconnaissance, cet amour de votre sublime vocation ; quelles grâces ! Oh ! vous les cultivez, vous les cultiverez toujours, n'est-ce pas ? Oh ! combien elles sont faites pour vous faire marcher, voler, d'une manière digne de votre vocation, même au milieu des abominations de la corruption d'un royaume de la nouvelle Egypte, comme la sainte Famille au milieu de la corruption de l'ancienne Egypte.¹³

C'était, il y a quelques jours, le sujet de nos méditations. Ce tableau m'a fait bien penser à vous, lorsque cette bonne aspirante à la vie religieuse, une autre vous-même, me faisait remettre cette lettre pour vous la faire parvenir. Vous pouvez deviner tout ce que j'ai ressenti de joie de la trouver sans m'y attendre au couvent d'Igon.

En avant donc toujours à travers tout ce que le bon Dieu permet pour instruire, exercer, manifester ses élus. Prier, crier miséricorde, au secours ! et puis agir dans les bornes de nos emplois, toujours petits, soumis, contents et constants. Que ce soit notre devise, le but de tous nos efforts, et Dieu ne manquera pas de nous bénir. Je ne cesserai pas de le lui demander pour vous et pour tous les vôtres à quelque titre que ce soit.

J'aime à me persuader que vous me paierez de retour par vos compagnes et vos enfants.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

545. - A M. Pierre Barbé¹⁴, Supérieur du Collège Moncade

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont la fin est insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 43, avec de gros changements.

Bétharram, le 18 janvier 1861.

Mon cher ami,

Chargez M. Guilhas¹⁵ de la classe de théologie, bien renforcée, les jeudi et les dimanches au moins. Qu'ils commencent par la Justice et les Contrats. M. Guilhas peut très bien se charger de cette besogne.

Pourquoi le cours de Français à Moncade occupe-t-il trois professeurs ? Certainement deux professeurs sont plus que suffisants pour ce cours. Pourquoi n'envoyez-vous pas en bas un de ces professeurs ? Ce serait là fournir à ces braves gens l'occasion de n'avoir pas le temps d'écouter les suggestions diaboliques, dont ils

se nourrissent concernant Moncade et ce qu'ils y font, et l'occasion aussi de remplacer leur triste genre par un dévouement tout apostolique.

C'est uniquement l'absence de l'esprit d'humilité et de charité, d'obéissance et de dévouement pour Moncade par respect de la volonté de Dieu, qui divise, qui paralyse et ruine cette œuvre ; rien que l'absence de cet esprit.

On a beau dire le contraire !...

Tôt ou tard la vérité triomphera : *fatigari potest, vinci non potest*¹⁶. Dieu veuille, pour le bien de tous, que cela arrive bientôt pour la conversion des victimes des hallucinations sataniques ! Et dès lors, tout ira bien à Moncade, sous la conduite de Dieu et de ses dignes et heureux instruments, de ses instruments pacifiques.

Comment voulez-vous que les choses aillent bien sous la conduite des instruments de Dieu qui se croient faussés, malheureux, etc... ?

Je ne puis que prier, gémir et prier encore: *Fiat lux, illuminet vultum suum super nos et misereatur nostri ut cognoscamus*, etc....

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

546. - A M. le chanoine Dhers¹⁷

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, (24) janvier 1861.

C'est avec une bien vive peine que j'apprends par votre lettre l'état de santé de Mgr de Salinis¹⁸. Nous avons déjà prié pour Sa Grandeur ; nous continuerons de le faire de tout notre cœur. Demain, nous commencerons une neuvaine de messes et de prières, qui se terminera le jour de la Purification.

Puissent Notre Seigneur et sa divine Mère daigner conserver un prélat si bon et si utile, surtout dans ces temps de crise, et à nous un illustre protecteur et excellent ami.

Pour vous, mon cher ami, comment vous oublier ? Il y a tant de personnes, tant de choses qui vous rappellent à mon souvenir, et toujours se forme en moi, comme instinctivement, ce vœu des plus sincères et des plus ardents : Mon Dieu, ayez pitié de lui ! bénissez-le à jamais !

Je compte sur la réciproque.

Garicoïts, Ptre.

547. - A M. Dominique Guilhas¹⁹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 26 janvier 1861.

1° D'après tout ce que vous m'exposez, je suis d'avis que vous reteniez cet enfant et que vous continuiez à le soigner.²⁰

2° Quant à son admission, après sa première demande, vous auriez dû, avant de passer outre, vous entendre avec M. Barbé²¹, puisque l'enfant ne se présenta avec sa mère que deux ou trois jours après. C'eût été bien facile, mais il fallait y penser. Et puis je trouve que vos rapports avec lui ne sont pas assez faciles. Vous devriez être autant à votre aise avec M. Barbé que MM. Bourdenne²² et Cazaban²³ avec moi.

Comprenez donc et mettez en pratique cela, et le bon Dieu vous bénira. Car pour le reste de votre conduite dans cette affaire je ne puis que l'approuver.

3° Je reste toujours d'avis que M. Barbé ou vous-même vous devez aller à Bayonne, à moins que vous n'aimiez mieux que je m'en charge moi-même, car je dois y aller au premier jour. Si vous prenez ce parti, je vous fixerai sur le jour de mon passage et vous me préparerez une note précise de ce que j'aurai à faire.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

548. - A M. Angelin Minvielle²⁴, Supérieur du séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment a été inséré dans la Correspondance, tome II, page 230.

Bétharram, 29 janvier 1861.

Quant à M. Hayet²⁵, comme j'ai eu l'occasion de vous le dire souvent, c'est un excellent bras, pourvu qu'il comprenne ce que c'est qu'un bras et qu'il ne songe qu'à remplir l'office de bras, dans toute son étendue, mais aussi *dans ses limites*. Sans quoi ce ne seront que des malentendus, des souffrances, des impossibilités, etc..., etc..., sans fin ni remèdes. Je ne vois pas pourquoi, la Règle à la main, vous ne feriez pas entendre raison et à M. Hayet et aux professeurs aussi.

Tâchez de faire ce que vous pouvez pour que les professeurs ne donnent pas prise à l'Econome de Monseigneur. Mais aussi M. Hayet devrait comprendre qu'il n'est responsable que de son économat, et quant aux désordres qui ne s'y rapportent pas, il doit se borner à vous les faire connaître sans autres obligations pour lui. Pour les désordres qui porteraient dommage à l'économie, il devrait aussi s'entendre avec vous avant tout, et même y remédier par vous le plus souvent, pour éviter des chocs fâcheux.

Il me semble que ce sont des choses qui devraient s'arranger bonnement en famille. Et au besoin, on aurait recours à Monseigneur. Voilà l'ordre ! Prions et agissons dans ce sens, en employant les meilleures façons possibles *ex amore, non in perturbatione tentationum*²⁶ et autant que possible tête à tête, sans communications indiscrètes, qui ne sont propres qu'à engendrer la défiance.

Je ne pense pas que Sarrance soit compris dans la défense de Monseigneur pour des secours à prêter par vous et par vos confrères, en certaines occasions. Ainsi, si vous pouvez, détachez quelqu'un pour rendre le service qu'il demande à l'occasion de la fête de dimanche prochain.

Je ne vois aucun inconvénient, au contraire je trouve des avantages à ce que vous vous chargiez vous-même de économat des nôtres en recueillant les honoraires, dons manuels, etc..., etc..., et en pourvoyant aux besoins urgents qui ne pourront être satisfaits d'ici.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

549. - A Mgr Lacroix²⁷

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar, dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, le 22 février 1861.

Monseigneur,

Dans sa dernière lettre, M. Barbé²⁸ me presse de lui envoyer le renfort de professeurs et de Frères, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Grandeur.

Il me dit qu'il ne peut plus s'en passer. Si Votre Grandeur le permet, nous les lui enverrons au plus tôt.

Ce sont trois scolastiques: MM. Sampay²⁹, clerc minoré, Castainhs³⁰, tonsure, Cazaban³¹ élève de quatrième, deux Frères³² et un instituteur³³.

J'ose vous demander, Monseigneur, une grande faveur en même temps qu'un grand encouragement pour ces jeunes auxiliaires, c'est de daigner conférer le sous-diaconat à M. Sampay, les ordres mineurs à M. Castainhs et la tonsure à M. Cazaban, le samedi avant le dimanche de la Passion. Huit jours après, nous les embarquerons dans le vapeur qui part tous les mois de Bordeaux.

J'ose encore, Monseigneur, vous demander une prompte réponse, afin que je puisse disposer à temps toutes choses. Seulement trois publications de bans ne pourront avoir lieu.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, et avec le regret de vous donner tant de tracas, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur.

Garicoïts, Ptre.

550. - A M. Angelin Minvielle³⁴, Supérieur du Séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

F.V.D.

Bétharram, 1^{er} mars 1861.

Mon cher ami,

Je vous envoie M. Madaune³⁵ pour remplacer M. Sampay³⁶ que nous envoyons à Buenos Ayres. Veuillez faire partir immédiatement celui-ci pour Bétharram avec son trousseau tel qu'il est. Le temps presse. Il devra être ordonné sous-diacre la veille de la Passion.

J'ai recommandé à M. Madaune³⁷ de s'entendre avec vous pour que les enfants ne trouvent pas de changement. Il est bien capable sous tous les rapports de remplacer M. Sampay, mais dès les commencements vous lui donnerez vos avis.

Vous tâcherez de le dresser : *illud nobis propositum sit atque ob oculos perpetuo versetur ut qui Societati Cordis Jesu nomen dedimus ejusdem Dei be beneficio, non solum in iis quae propria sunt Instituti nostri, verum etiam in rebus quae minimi videntur esse momenti, concordissime vivamus*³⁸.

Insistez sur ce point auprès des nôtres, je vous en prie. Si nous nous aidons de la sorte, comme le ciel nous aidera !

*Non humeris nostris, sed sanctae obedientiae viribus freti, libenter suscipiemus omnia, feliciterque perficiemus*³⁹: ceci est le sujet de notre conférence d'aujourd'hui.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

551. - A Madame Poey⁴⁰

Copie d'une lettre envoyée à l'évêché de Bayonne et dont la copie a été remise par Mgr Saulue, vicaire général de Bayonne, et certifiée exacte, le 8 juillet 1844.

F.V.D. Igon, 3 mars 1861.

Madame,

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire ainsi que le projet de compromis que vous m'avez soumis.

Sur ce projet, je n'ai rien à dire, si Madame votre belle-mère est d'accord avec vous et que les arbitres s'en contentent. Mais je doute très fort que cet accord existe et que ce projet soit admis.

Je crois que, si vous voulez éviter un procès, vous devez l'une et l'autre faire un compromis, qui puisse permettre aux arbitres de faire un partage provisoire à vue de toutes vos pièces.

Ni votre belle-mère ni vous, vous ne pouvez exclure, par vous-même, une pièce qui ne vous serait pas favorable ; tout le monde vous condamnera en cela l'une aussi bien que l'autre et avec raison.

Si donc vous voulez mettre un terme à cet état intolérable sans procès, faites un compromis acceptable ; mettez toutes vos pièces entre les mains des arbitres que vous avez choisis, expliquez-vous devant eux et tenez-vous en à leur décision.

Voilà, à mon avis, le seul parti conforme à la conscience et même aux intérêts des dames Poey et de leur fils et petit-fils.

C'est l'unique conduite sage à tenir devant Dieu et devant les hommes. Veuillez le comprendre, tandis qu'il en est temps, et croyez que je prierai de tout mon cœur pour que le bon Dieu vous éclaire et vous protège et que sa sainte volonté vous soit en aide.

Votre très humble serviteur.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. votre commissionnaire m'a aussi remis les deux pièces que vous m'avez envoyées pour honoraires des messes. Je ne sais pas au juste la somme d'argent que vous m'avez donnée en diverses fois ; veuillez me la marquer. Je vous enverrai le reçu.

552. - A M. Dominique Guilhas⁴¹

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, ce 11 mai 1861.

Mon cher ami,

J'ai hâte de vous dire :

1° Que je ne comprends pas les trois quarts de votre lettre.

2° Que je maintiens tout ce que je vous disais dans ma dernière lettre :

« Faites tout ce que Monseigneur vous a dit et vous dira, sans vous arrêter à la pensée de croire Sa Grandeur en contradiction avec moi, ni au besoin de me demander mon avis sur ses décisions formelles. »

Par la même vous étiez fixé sur la plupart des questions que vous m'avez posées.

3° Je vous ai dit ma pensée sur ce que vous aviez à démêler avec M. Goailhard.⁴²

4° Sans doute je vous ai conseillé d'écouter les leçons de l'expérience, mais toute la tirade de récriminations que je ne puis comprendre et qui sont à l'adresse de je ne sais qui, ne laisse pas pourtant de m'engager encore à vous répéter le même conseil.

5° Quant à la réclame, je ne vous en ai point regardé comme l'auteur. J'ai craint que vous ne vous laissiez entraîner à en être le continuateur, au lieu de vous contenter de faire place aux exigences de la position. Qu'on est donc lent, mon Dieu, à comprendre une chose tant de fois et si hautement répétée : *non praire*, mais simplement *sequi*. Je vous promets de ne plus revenir là-dessus, je tiens à ce que vous le sachiez pour toujours.

Je termine tout ce que je puis vous dire par ces deux mots : ce qui fait vivre et prospérer l'œuvre de Dieu, c'est *non praire sed sequi*, que je vous recommande au lieu de ce fatras sentimental et plein d'ostentation, que l'expérience vous apprendra à mieux apprécier, et que je conserverai comme une chose qui pourra vous profiter un jour. En attendant, je prie le bon Dieu de vous donner *recta sapere et de ejus consolatione semper gaudere, quae recta sunt sapere ipso inspirante et ipso gubernante eadem facere*.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. Je vous défie de produire un mot, un fait, qui ait pu vous autoriser à croire que je vous soupçonnais de tenir plus ou moins aux intérêts matériels de qui que ce soit. Je ne comprends pas par où ma lettre a pu vous donner à entendre une chose qui ne s'est jamais présentée à ma pensée.

553. - A M. Dominique Guilhas⁴³

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont deux fragments sont insérés dans la Correspondance, tome II, page 164.

Bétharram, ce 13 juin 1861.

C'est bien au nom de cet esprit chrétien que vous invoquez que je viens vous exhorter instamment à mettre en pratique ces paroles de Notre-Seigneur, qu'il vous adresse par mon organe : *Esto consentiens adversario tuo cito dum es in via cum eo, ne forte tradat te adversarius iudici, et iudex tradat te ministro et in carcerem mittaris*.⁴⁴

Mon cher ami, rapportez-vous en à ce que je vous ai dit : vous êtes un enfant qui êtes à bonne école pour devenir un homme capable de grandes choses, de plus... Très grandes choses, pourvu que *hoc sentiens in te quod in Christo Iesu*⁴⁵ vous vous humiliez et vous rendiez obéissant, non pas jusqu'à la mort de la Croix, mais jusqu'à la simple observation de nos saintes Règles, ce qui, loin d'empêcher votre liberté d'action comme directeur légal de Moncade, comme économiste et comme ministre, ne fera que la favoriser et vous procurer les plus précieux avantages devant Dieu et devant les hommes au point que le fardeau qui vous a été imposé vous deviendra léger, facile à porter et agréable.

Tenez-le pour certain ! Votre manière de prendre les choses n'est ni chrétienne, ni raisonnable, même dans tous les cas que vous croyez devoir me tenir cachés, et en supposant les plus graves torts à votre égard de la part de M. Barbé⁴⁶.

Il ne me reste qu'à prier le Saint-Esprit de vous donner *recta sapere et de ejus consolatione gaudere*.

Vir obediens louetur victorias. Amen.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. Je charge M. Taret⁴⁷ de vous exprimer toute ma pensée sur le moyen d'opérer le bien. Je rouvre ma lettre pour vous dire que votre illusion est grande, lorsque vous affirmez que vous n'avez pas outrepassé vos droits sur M. Barbé ; vous auriez dû au moins vous entendre avec lui et régler de concert votre première communion par exemple. C'est évident ! Rien de semblable si vous suivez ma recommandation, loin de vous inspirer de celui qui rôde sans cesse autour de vous.

554. - A M. Larrouy⁴⁸

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 12 juillet (1861)

.....

M. Dirassen⁴⁹ paraît avoir des dispositions ou aptitudes particulières pour l'état ecclésiastique ; il aurait même beaucoup gagné sous bien des rapports chez les Jésuites. Mais en raison de son renvoi des Jésuites, il y a un nouvel examen à subir, ou, pour mieux dire, une nouvelle épreuve dans le grand séminaire ou ailleurs, si Monseigneur le jugeait ainsi.

Pour cela il faudrait s'entendre avec Sa Grandeur, qui seul pourrait, après l'avoir entendu, lui indiquer ou procurer le parti qu'il doit prendre, vu sa position. Au besoin il pourrait, ce me semble, l'envoyer, par exemple, quelque part comme professeur pour n'être pas à charge à ses parents.

Vous pourrez lui ménager une entrevue avec Monseigneur en priant M. l'archiprêtre de Bayonne de l'accompagner auprès de Sa Grandeur.

Voilà tout ce que je puis vous dire sur ce jeune homme, malgré tout l'intérêt qu'il m'inspire. Je n'ose prendre sur moi de donner une autre décision sur son compte.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

555. - A M. Dominique Guilhas⁵⁰

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, août 1861.

.....

Je ne suis pas moins surpris que vous de n'avoir pas été compris depuis le commencement. Rien de mieux défini et organisé que le plan arrêté par Monseigneur lui-même. Vos fonctions étaient nettement dessinées. Vous aviez les Règles les plus sages, les

plus claires, qui vous assuraient toute la liberté d'action nécessaire pour les remplir, accompagnée de la sauvegarde, que votre âge et votre inexpérience exigeaient dans la supériorité de M. Barbé⁵¹, prêtre âgé, considéré plus que vous ne croyez et rempli d'expérience.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour dissiper ces idées arrêtées et erronées. J'ai poursuivi en vain cette tâche depuis environ un an, avant la mort de M. Serres⁵², pour qui vous étiez boutonné au point qu'il vous trouvait au besoin comme un Sébastopol. Vous avez été (vraiment c'est incroyable !) comme un enfant, un idiot. Car ne faut-il pas être tout cela pour ne pas comprendre le sens de cette parole : soyez à l'égard de M. Serres et de M. Barbé, comme MM. Hayet⁵³, Lapatz⁵⁴, etc..., à l'égard de M. Minvielle⁵⁵ comme MM. Bourdenne⁵⁶, Cazaban⁵⁷ à mon égard.

Puisque vous trouvez cela impossible à comprendre, soyez assuré que vous obtiendrez un changement autant que cela dépendra de moi.

Mais aussi je vous recommande bien, pour l'acquit de ma conscience, de demander instamment et constamment à Dieu un cœur pur et un esprit droit, le *recta sapere*.

Pour le discours, tenez-vous en à ce que je vous ai écrit. Et si vous ne pouvez pas, comme je vous l'ai dit, en conservant le commencement et la fin, réduire l'éloge de M. Serres à quelques mots bien sentis, laissez-le. Le discours n'est pas essentiel à une distribution de Prix. L'on s'en est bien passé plus d'une fois à Bétharram. Quoi qu'il en soit un long discours comme le vôtre est très déplacé en pareille circonstance, outre l'inconvénient qu'y trouve justement M. Barbé.

Faut-il donc être enfant ! Comme vous connaissez peu les hommes ! Nous avons un proverbe basque, plein de sens, qui revient à dire que rien n'est oublieux comme la terre. J'aurais beaucoup de choses à vous faire remarquer dans vos procédés et dans vos écrits. A plus tard, s'il plaît à Dieu, et surtout si vous vous trouvez disposé à vous convertir, à voir la vérité.

En attendant, tout à vous en N.-B.

Garicoïts, Ptre.

556. - A Mgr Laurence⁵⁸

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, ce 7 août 1861.

Monseigneur,

Le postulant d'Oroix⁵⁹, que Votre Grandeur a bien voulu nous adresser, s'est présenté. Il doit revenir après avoir réglé ses affaires. Il paraît bien bon et très volontiers nous le recevrons et tâcherons de le garder.

J'ai l'honneur d'être etc...

Garicoïts, Ptre.

557. - A M. Pierre Barbé⁶⁰, Supérieur du Collège Moncade

Réprimande recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

12 août 1861.

.....

Vous avez foulé aux pieds mes ordres les plus formels. Avant de vous écrire ma dernière lettre, je me suis dit : voilà un membre de plus perdu pour notre communauté. Je n'ai plus qu'à vous dire : « Allez vous arranger avec Monseigneur ! »

Votre position était si claire, tracée nettement par mes lettres dont j'ai gardé le double, et que je pourrais produire, si besoin était. Votre position était si bien tracée par nos Règles elles-mêmes ! Vous deviez vous faire rendre compte des choses par M. Guilhas⁶¹ ; et quant au sous-ministre de M. Guilhas, vous deviez dire à M. Guilhas : « Que votre sous-ministre soit votre bras droit, comme vous devez être le mien ! Sans cela, il n'y aura qu'à y perdre » !

Et vous n'avez jamais voulu même comprendre mes volontés ; vous y avez substitué vos idées ; vous avez tout entendu et expliqué dans le sens de ces idées ; il n'y a que le démon qui ait pu vous inspirer une telle conduite. Vous en avez été l'esclave. Vous aurez à rendre compte à Dieu. Vous voilà inutile, impossible dans la communauté.

Pour moi, j'ai trouvé toujours si faciles toutes mes positions à Aire, à Larressore, ici avec ma philosophie et les Sœurs d'Igon, les trois quarts de la communauté à confesser ; partout on disait : le bon M. Garicoïts. C'était si facile ! Je faisais ma classe, je parlais franchement là où j'en avais la permission ou la charge ; mais, après, qu'on reçût l'un ou qu'on renvoyât l'autre, tout m'était égal, je ne me mêlais de rien. De même à Larressore, tantôt j'avais la classe de 5^e, tantôt des philosophes et la surveillance générale des élèves. Je ne me mêlais que de cela. Et quand on m'avait chargé de suivre quelque élève, je le faisais, je donnais mes notes à M. Claverie⁶² et c'était M. Claverie qui prenait tout sur lui.

Ici, pourquoi ne pas observer la Règle ? En l'observant vous aurez toujours raison par-devant moi, devant Monseigneur, devant Dieu et devant les hommes.

- Et comme M. Barbé le priait d'aller à la distribution des prix :

Non ! Non ! que voulez-vous que j'aie à faire dans un endroit où ma volonté est foulée aux pieds ? Quand les ordres sont si formels, il faut les exécuter.

J'ai vu ici M. Barbé⁶³, M. Cassou⁶⁴, etc... et d'autres dans de grands embarras. Mais ils devaient céder.

Un jour, comme j'allais partir pour Igon, M. Cassou me met en opposition avec M. Guimon.⁶⁵ Je lui réponds :

« C'est par M. Guimon que vous voulez être conduit en fait d'administration ? Vous n'avez qu'un parti à prendre, si vous voulez que nous vivions ensemble, c'est d'obéir. »

Ce mot le brisa. Il m'écrivit, le jour même, à Igon, pour me demander pardon, avouer qu'il avait mal fait et promettre que jamais il n'en serait plus question. Il tint parole.

558. - A M. le Comte Urusky⁶⁶

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment, le post-scriptum seulement a été inséré dans la *Correspondance*, tome II, p. 170.

Bétharram 19 août 1861.

Monsieur le Comte,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a touché plus que je ne saurais l'exprimer. J'y ai vu avec un vrai bonheur la main de Dieu vous guidant et vous soutenant ce vif désir de vous montrer au prêtre qui vous connaît.

Ces souvenirs pieux, déjà anciens et toujours présents ; la connaissance de cette vérité, si nécessaire, si pieuse, qu'il faut entrer au ciel par plusieurs tribulations, ce sentiment si délicat, si filial, qui vous fait regarder les épreuves, par lesquelles le Seigneur vous a fait et vous fait encore passer, comme adoucies par une bonté qui vous épargne, cette droiture qui attribue à Dieu seul tout le mérite et toute la gloire du bien opéré ; la manière dont vous envisagez toutes les agitations politiques ; les idées, si saines, à mon avis, sur le présent et l'avenir de votre patrie, si digne d'intérêt, la modération qui vous tient si bien dans le juste milieu, attendant tout le bien de Celui qui en est l'unique source, ne laissant pas cependant de vous aider, dans la mesure de vos forces, pour être aidé du ciel, vraiment, Monsieur le Comte, le doigt de Dieu est là.

Oh ! Soyez-lui bien fidèle et toujours davantage, bien persuadé qu'il ne se laissera jamais vaincre, ni en fidélité ni en générosité : *Deus a quo bona cuncta procedunt, largire supplicibus tuis ut cogitemus te inspirante quae recta sunt et te gubernante eadem faciamus*⁶⁷. Telle est la prière que j'adresse et que j'adresserai souvent au bon Dieu pour vous, Monsieur le Comte et pour votre noble famille.

Les messes que vous m'avez demandées se célèbrent en notre chapelle. La dernière se dira vendredi prochain.

Je me suis empressé de m'acquitter de votre commission auprès de Madame la Comtesse, votre cousine. J'ai vivement regretté d'être absent le jour où le comte de Bonvouloir a passé ici.

Puisse le Seigneur combler tous vos vœux.

J'ai l'honneur etc....

Garicoïts, Ptre.

P.-S. Vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie d'agréer une photographie de ma vieille carcasse.

559. - A Madame la comtesse de Baliros⁶⁸

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, fournissant de nombreuses variantes avec le manuscrit du T.R.P. Etchécopar, utilisé dans la Correspondance, tome II, page 171.

19 août 1861.

Madame la Comtesse,

Nous sommes privés de la visite, si ardemment désirée de M. le comte Urusky. Par sa lettre datée du 15 août il m'annonce qu'il se voit forcé, bien à regret, de renoncer à son projet d'aller avec sa famille à Baliros et à Bétharram, parce que l'état de santé de Madame la comtesse, quoiqu'il ne présente rien d'alarmant, ne lui permet pourtant pas de voyager autrement qu'enfermée dans un wagon.

Il termine sa lettre en me donnant son adresse à Paris : 73, faubourg Saint-Honoré et en me chargeant de vous dire qu'il a abandonné son projet d'aller vous voir seul, d'abord parce qu'il ne vous ferait pas par là le même plaisir, et puis sa femme a besoin de lui dans son état de souffrance, étant là seule avec une femme de chambre.

Je suppose que M. le comte Urusky sera parti.

Son jeune ami, le comte de Bonvouloir, qui, se rendant d'auprès de lui aux Eaux-Bonnes, a passé ici la journée d'hier, m'a fait remettre sa lettre à Igon. Supposant donc que le Comte Urusky sera déjà à Paris, j'ai cru bien faire en vous renvoyant la lettre, que vous avez bien voulu me charger de lui remettre.

J'ai l'honneur, etc....

Garicoïts, Ptre.

560. - A M. Pierre Vignau⁶⁹, Supérieur de Saint-Louis-de-Gonzague

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, le 21 août 1861.

.....

Je vous prie d'aller trouver le Père Pichon⁷⁰, et de le prier de vouloir bien aider M. Pointis⁷¹ à connaître la volonté de Dieu sur lui. C'est un jeune homme qui a du talent et de la facilité, mais léger, trop naturel ; je le crains exposé à être l'esclave de sa mère. Si le père Pichon est gêné pour le recevoir chez lui, vous le logerez chez vous. C'est une charité de l'aider à prendre un parti consciencieux et décisif.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

561. - A M. Pierre Barbé⁷², Supérieur du Collège Moncade

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment a été inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 173.

Septembre 1861.

1° Dire à M. Guilhas⁷³ et Taret⁷⁴ de rentrer promptement à Bétharram.

2° Qu'on le sache et qu'on ne l'oublie pas. C'est un parti pris chez moi de haïr cordialement chez moi et chez les nôtres, tant que j'en serai chargé toute volonté propre, de la combattre et de l'exterminer autant qu'il est en moi.

Plutôt mourir que de renoncer à cette entreprise.

3° Réponse de conscience à cette question : comment, après tant de déclarations formelles, on ne s'est pas entendu à Moncade ?

Ne communiquez à personne cette réponse, Monseigneur toujours excepté, pas même à votre confesseur.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

562. - A M. Didace Barbé⁷⁵, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont des fragments ont été disséminés dans la *Correspondance*, tome II, page 141, 161, 172, 175.

(Après le 8) septembre 1861.

1° L'affaire des missionnaires de Montevideo doit être traitée avec Monseigneur l'Evêque de Bayonne.

2° Je désire que tous vos malades soient redevenus forts. Ici M. de Bailliencourt⁷⁶ est toujours entre la vie et la mort et toujours admirable, toujours aussi admirable d'édification, heureux de sa position, le proclamant en toute occasion et de toutes manières.

3° Avant le grand concours de ce mois⁷⁷, nous avons béni solennellement une cloche, qui efface l'ancienne et qui a coûté 1880 francs⁷⁸. Elle a contribué à l'éclat de nos fêtes, dans lesquelles le concours a été plus nombreux que jamais.

4° Les Jésuites à Pau, après avoir essuyé un orage qui les menaçait d'être chassés, et obtenu de l'empereur lui-même l'autorisation d'établir une résidence et un noviciat dans cette ville, sont en paix pour le moment.

Ils sont venus faire leur pèlerinage avec leurs novices ; ceux-ci à pieds : *experimentum novitiorum, pedibus autem...* Les novices ont fraternisé avec les nôtres de la

manière la plus aimable et la plus édifiante. *Quam bonum et quam jucundum!* Ils sont restés avec nous vingt-quatre heures.

Après quoi M. Etchécopar les a accompagnés jusqu'à Igon avec des novices et des scolastiques. Là ils se sont séparés après s'être donné l'accolade fraternelle. *Ad multos annos!*⁷⁹

5° Cent soixante messes, accusé de réception.

6° Cette année, à Oloron, sur quinze candidats au baccalauréat, quatorze ont été reçus⁸⁰, et le Doyen de la Faculté de Bordeaux⁸¹ m'a fait exprimer par une de ses parentes toute sa satisfaction pour l'excellente préparation de ces jeunes gens. Il a dit publiquement dans un salon devant cette parente et quelques autres personnes : « Si je me détermine à me séparer de mes enfants, je les enverrai dans la maison d'Oloron. »

Tout cela doit nous engager à ne rien négliger de ce que Dieu veut et à attendre tout le bien de Dieu seul.

7° De tout cœur j'envoie ma bénédiction à tous les chers élèves d'Amérique, dont vous avez été bien inspiré de me transmettre les sentiments. J'ai été charmé et touché presque jusqu'aux larmes de les voir si bien exprimés.

Ce sont des âmes à grandes espérances. Puisse le Seigneur leur donner de les réaliser. Vous devez vous-même sentir une grande consolation de les voir sentir et s'exprimer de la sorte. Je conserverai longtemps le souvenir de ces jeunes et intéressants amis, parmi lesquels j'ai remarqué d'une manière particulière le jeune Dillon, à qui je donne une place distinguée dans mon cœur.

Si je puis m'arranger avec la poste, je vais vous envoyer un Apostolat de la prière, en vous recommandant cette œuvre, qui peut devenir une source très féconde de bien spirituel, un moyen très puissant de coopération au salut des âmes, comme vous le verrez. Je vous enverrai les bulletins d'agrégation, lorsque j'aurai la liste des noms de ceux qui veulent faire partie de cette si bonne association qui ne porte préjudice à aucune autre, ne peut même qu'y être très utile.

Tout à vous en N.-S

Garicoïts, Ptre.

P.-S. Merci de votre bonne nouvelle sur la santé des nôtres, dont j'étais en souci. Embrassez-le, bénissez-les tous pour moi.

563. - A un religieux mariste⁸²

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 19 septembre 1861.

Mon cher ami,

1° D'après Gousset⁸³, vœux art. Vx n° 535, 536, 537, 538, il me semble que vous devez vous entendre avec Monseigneur l'Evêque en lui exposant toutes vos

raisons, et vous en tenir à ce qu'il décidera, après que vous lui aurez exposé toutes vos raisons. Je suppose qu'il ne vous a pas donné l'exeat.

2° Vous pouvez écrire à Monseigneur que vous vous rendez auprès de Sa Grandeur aussitôt que votre pied sera guéri ; peut être qu'en attendant vous recevrez la réponse du R. P. Petetot⁸⁴ ; si elle tarde d'arriver, vous irez à Tarbes également.

3° Pour le cas où il y aurait lutte entre le R. P. et Monseigneur, il semble que vous devez obéir à l'Evêque dans votre cas. Quoi qu'il en soit lisez bien l'endroit indiqué par Gousset.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

564. - A Mgr Lacroix⁸⁵

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 2 octobre 1861.

Monseigneur,

Je viens supplier Votre Grandeur de vouloir me faire connaître le jour où elle daignera faire la petite ordination qu'elle a eu la bonté de me promettre.

Monseigneur, si je savais le jour précis où il me serait donné d'entretenir Votre Grandeur sur quelques affaires pressantes, je la saisirais avec empressement pour aller auprès de vous.

Les bons MM. Lousteau de Coarraze, qui viennent de retourner à Dieu, ont eu le bon esprit de me léguer la somme de 2000 francs, qu'on m'a annoncée à la seule charge de payer 10% de droit.

J'ai l'honneur d'être, etc...

Garicoïts, Ptre.

565. - A M. Jean Bellocq⁸⁶, Supérieur de N.-D. de Sarrance

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

22 octobre 1861.

Mon cher ami,

Je vous envoie M. Sagorre⁸⁷ pour se reposer. Il a la tête fatiguée, ce qui le rend accessible aux idées noires tant soit peu.

N'entrez avec lui dans aucune discussion philosophique ou théologique ; vous n'auriez pas grand chose à gagner. Recommandez la même chose à vos Messieurs. Il

fera ses exercices de piété en particulier, les litanies exceptées. Vous pouvez lui donner à peu près carte blanche pour tout. Pendant les repas, les récréations, il sera avec vous autres. Il sera utile pour servir la messe, etc...

Je pense que M. Paradis⁸⁸ sera en état de reprendre son œuvre si précieuse, surtout désormais.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

566. - A M. Pierre Barbé⁸⁹, Supérieur du Collège Moncade

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, inséré avec un autre destinataire et plusieurs variantes dans la *Correspondance*, tome I, page 235.

24 octobre 1861.

.....

Laissez-moi donc vous dire et vous redire toujours : ne vous mettez point en peine du nombre des élèves, ne soyez pas en peine du nombre des professeurs, surtout du nombre des professeurs. Le nombre des professeurs dépendra du nombre des élèves. Comprenez bien aussi qu'il ne s'agit pas non plus du nombre des classes.

Sachez surtout que vous devez employer toutes les industries possibles pour conduire vos élèves de la troisième à la seconde d'Oloron, après les avoir soignés et formés d'autant mieux (et avec le moins possible de professeurs) jusque là qu'ils auront été moins nombreux.

Ainsi vous avez écrit à quelques secondes d'aller à Oloron. C'est très bien ! Il ne se présente point d'élèves pour la quatrième ? Patience ! Un pour la troisième ? C'est bien ! Quatre pour la cinquième, cinq pour la sixième, dix pour le français ? C'est tout ce qu'il faut pour M. Cazedepatz⁹⁰, M. Barbé et M. Logegaray⁹¹. Ils pourront les soigner parfaitement bien, mieux que s'ils avaient près de 200 élèves, mieux que M. Eliçabide⁹² et M. Arabéhère⁹³ ne soignaient ce nombre d'élèves, avec autant de dévouement et surtout de contentement, vous montrant impassibles à tout ce qu'on pourra dire autour de vous extérieurement et intérieurement.

C'est tout. Mais comprendrez-vous ?

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

567. - A M. Florent Lapatz

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, inséré dans la *Correspondance* avec des variantes, en deux fragments, tome II, page 207 et 237.

(Vers novembre 1861)

Mon cher ami,

1 ° Envoyez-moi les copies des élèves ; je les ferai examiner par une commission.

...

3° En attendant j'ai peine à croire :

1) Que l'état de toutes vos classes soit déplorable

2) Que le programme⁹⁴ exige que les rhétoriciens n'aient que 15 ans

3) Que le programme soit impossible à réaliser.

4° Les cinq élèves de Bétharram dont vous parlez sont précisément au nombre de ceux qui ont suivi l'ancien programme, et ils ont fait toutes leurs classes depuis la sixième.

Parmi les meilleurs élèves que vous avez eus (Bellocq, Labarbère, Barthez) les meilleurs sont le fruit des nouveaux programmes.

De plus Labarbère et Barthez ont sauté la quatrième.

Et puis ne faut-il pas qu'un trop grand nombre d'élèves soit toujours à la queue.

J'avoue que tous les professeurs sont loin d'être ce que je désirerais ; mais je ne doute pas qu'on ne puisse pas être bon professeur d'école primaire, de sixième et même de troisième sans être bachelier.

Ce n'est pas que je ne fusse charmé de donner autant de docteurs que de professeurs. On fait et on doit faire bien souvent dans le monde, non ce qu'on veut, mais ce qu'on peut.

7° Je suis de votre avis sur l'âge des rhétoriciens ; mais je voudrais que ces années, et davantage s'il le faut, fussent employées à l'étude exclusive des matières de l'enseignement primaire ; et certes vous ne trouverez pas vos rhétoriciens ne sachant ni grammaire française, ni orthographe, etc... etc...

Je ne vous en dis pas davantage pour le moment. Pensez au peu que je viens de vous dire et nous ne demandons qu'à voir.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

568. - A M. Victor Paradis⁹⁵

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont plusieurs fragments, sans nom propre, sans date exacte, et d'autres variantes, sont insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 13.

4 novembre 1861.

.....

5^e ligne : Vous trouverez M. Vignau⁹⁶ très bon, très raisonnable...

11^e ligne : Vous contristeriez l'Esprit Saint et vos Supérieurs, ce qui vous est arrivé plus d'une fois et malheureusement trop de fois jusqu'à présent.

15^e ligne : Ces fruits resteront.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

Je vous en conjure, plus de jérémiades, plus de plaintes : elles ne pourraient que vous ruiner quant à l'âme et quant au corps.

Donc l'orphelinat seul pour le moment, ne fusse qu'à cause de votre santé. On verra plus tard pour cela et pour tout autre chose. Soyez tout entier à l'orphelinat et que tout le monde le voit. Dites pour tout le reste : « Je ne puis pas pour le moment ; plus tard nous verrons. » Rien que cela, ne l'oubliez pas !

569. - A M. Antoine Carrerot⁹⁷

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont le post-scriptum seulement a été inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 140.

Le 4 novembre 1861.

Pour l'objet de mon voyage, voici comment la chose a été réglée avec et par Monseigneur : M. Paradis⁹⁸, après que vous aurez achevé ce que vous avez commencé, continuera provisoirement ce qu'il faisait à l'orphelinat (Sa Grandeur veut vous réserver pour les missions tant que le bon Dieu le voudra et qu'il vous conservera les forces suffisantes pour cela).

Je ne sais si Monseigneur aura parlé de tout ceci à ces Dames ; dites-le leur de ma part, avec tout le regret de n'avoir pu leur parler moi-même hier ! J'étais tout mouillé et pressé. En avant toujours !

Tout à vous en N.-S.

G.

P.-S. Lisez à M. Vignau⁹⁹ ce que j'écris à M. Paradis, et dites-lui de faire en sorte qu'il y ait du feu, pour qu'aucun des nôtres n'ait à souffrir du froid pendant l'hiver, et que tous puissent travailler en se chauffant, selon ses besoins. Pour cela silence rigoureux au foyer commun. Ne pourriez-vous pas y consacrer ordinairement la chambre qui est sur la cuisine ? Voyez, entendons-nous pour le bien.

Encouragez au lieu d'achever ce pauvre P(aradis) qui se ruine trop lui-même...

570. - A M. Angelin Minvielle¹⁰⁰, Supérieur du Séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

4 novembre 1861.

.....

Je ne puis pas vous envoyer M. Sarthou¹⁰¹, il est à Orthez. Vous aurez M. Faur¹⁰², qui pourra faire très bien, s'il veut remplacer M. Casteran¹⁰³ en sixième. Celui-ci peut à son tour remplacer M. Sampay¹⁰⁴ en le dressant et en le soutenant comme lui, et au besoin en lui déclarant qu'il doit être comme M. Sampay dans ses emplois, et que cela lui importe beaucoup plus que vous ne sauriez le lui dire, que Dieu le veut, que le bien de la communauté l'exige. Aussitôt que vous le pourrez, vous m'enverrez l'état exact de votre si intéressante communauté. Que tous les nôtres soient *unum sint. Insta in hoc opportune et importune*.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

M. Etchécopar¹⁰⁵ n'a pu que vous recommander qu'en général M. Hayet¹⁰⁶ devait être parfaitement libre pour remplir convenablement ses fonctions d'économe et de prête-nom. Je dis convenablement, parce qu'au besoin, même comme économe, il doit vous obéir dans des cas rares, je l'espère, où votre conscience vous ferait un devoir de le redresser ou diriger. Aidez-le à comprendre parfaitement sa position, en ami, vis-à-vis de vous-même. Il est un peu précipité ; mais vous le savez, il est capable, dévoué, en un mot dans le cas de rendre beaucoup de services. Si vous l'assimilez, quel excellent bras ! Essayez-le ! La chose en vaut la peine ; à mon avis, vous y réussirez en priant, en vous inspirant dans les Règles et ne lâchant jamais la prise, en allant toujours en avant *modo secundum regulas*.

Essayez toujours, et quoi qu'il arrive, en suivant cette marche, vous aurez toujours raison devant Dieu, devant l'Evêque et devant vos autres Supérieurs.

Courage donc !

571. - A M. Didace Barbé¹⁰⁷, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont deux fragments ont été insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 206 et 177.

22 novembre 1861.

Nous avons pris une vive part aux souffrances du Vicaire Apostolique de Montevideo. Vous avez très bien deviné dans cette occasion, comme toujours, mes sentiments. J'ai approuvé, j'approuve sans restriction aucune, la conduite que vous avez tenue à l'égard de ce digne vicaire du Christ.

Oh ! oui, en cas d'exil, ce qu'à Dieu ne plaise ! que nous serions heureux, honorés de le savoir chez vous. J'ai versé des larmes de joie à la lecture de votre offre à ce bien-aimé et vénérable persécuté. Ce que vous avez fait à l'égard de son protégé, inutile de vous dire que je l'aurais fait à votre place.¹⁰⁸

2° M. Harbustan¹⁰⁹ a très bien fait assurément de s'associer à l'adresse, dont vous me parlez ; seulement s'il avait pu vous consulter auparavant, c'eût été plus religieux.

3° Je continuerai toujours à prier, à demander des ouvriers, pour nos pauvres Basques, au ciel et à la terre, à en former même si je trouve des sujets basques. De votre côté ne négligez rien pour en former, si par là quelques Basques avaient vocation apostolique.

4° Je vous ai proposé un auxiliaire. Je crois pouvoir insister pour que vous l'admettiez en cette qualité. Déjà ici même il commence à rendre quelque service, ne demandant pas mieux que d'en rendre de plus grands. Et certainement il en rendra, parce que Dieu le bénira, si, comme tout porte à l'espérer, il continue et persévère à s'anéantir et à se rendre obéissant jusqu'au bout. Il ne sait pas encore ma proposition. J'ai voulu avant tout avoir votre réponse.

En fin du compte, quel inconvénient à avoir un auxiliaire ?

Les Jésuites ont eu un Affenaer¹¹⁰ qu'ils ont fini par poursuivre devant les tribunaux ; et la branche aînée de la Maison Royale de France, un Deutz¹¹¹.

Mais laissant toute comparaison, *quae claudicat ex aliqua parte*, je ne vois pas pourquoi une Société ne pourrait pas se servir d'un auxiliaire, qui, quel qu'il ait été par le passé, donnerait des marques non équivoques d'un parfait retour, s'offrirait à garder exactement le règlement d'un digne auxiliaire, se soumettrait d'avance à être même exclu pour des cas déterminés d'indignité, et n'exigeant pour toute rétribution que d'être entretenu en digne auxiliaire en santé et en maladie, comme nous nous traitons. Du reste, voyez ! Il y a tant de besoin d'auxiliaires partout et il peut y en avoir de tant de degrés. Une réponse, s'il vous plaît.

Peut-être, disons mieux sans doute, il y aura des objections (ou n'en trouve-t-on pas ?). Prions, et toujours en avant tant que le bon Dieu voudra !

Vous direz à M. Harbustan, ainsi qu'à tous les nôtres, combien je les aime toujours et combien je me plais à les présenter tous les jours plusieurs fois à Notre-Seigneur comme les enfants de son cœur, tout en lui disant : « Personne n'est Père comme vous ; voilà vos enfants, les enfants de votre Cœur ! »

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

572. - A un inconnu¹¹²

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 27 novembre 1861.

Mon cher ami,

Je vous prie d'aller trouver Monseigneur, et de mettre sous les yeux de Sa Grandeur les observations que je viens de recevoir des Messieurs d'Oloron¹¹³. Vous supplierez Monseigneur de vouloir m'autoriser à accéder à leur demande.

Garicoïts, Ptre.

573. - A M. Didace Barbé¹¹⁴, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont deux paragraphes sont insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 66 et 178.

4 décembre 1861.

Mon cher ami,

1° Dites à vos si intéressants élèves que j'ai été très content de voir, par votre compte rendu, combien ils profitent des soins que vous leur donnez, et les efforts qu'ils me paraissent faire pour vous donner toutes sortes de satisfactions par leur application et leur progrès. Puissent-ils surtout être votre joie et votre couronne par leur sagesse ! Dites-leur qu'à votre demande je leur accorde volontiers deux *vacat* dans le but et dans l'espoir bien fondé de les encourager à s'orienter bien sous votre conduite, à prendre un élan généreux, comme des géants, pour parcourir chacun sa carrière *corde magno et animo volenti*.

2° J'ai été parler à Monseigneur de la résidence de Montevideo. Je l'ai trouvé bien disposé. Mais les sujets manquent. Il m'a parlé de M. Irigaray¹¹⁵, qui se rend très utile à Sarrance, aux Basques en nombre qui visitent ce lieu de dévotion.

Sa Grandeur m'a encore autorisé à vous proposer comme auxiliaire un M. Casaubon¹¹⁶, ancien professeur de Larressore, ancien vicaire de Saint-Martin de Pau, aumônier du Lycée de Pau, qui, il y a quelques douze années, avait été frappé à Bedous, ou il avait élevé un pensionnat. Depuis lors il a passé son temps en Espagne en qualité de professeur de langues, en gagnant beaucoup d'argent et se faisant une grande réputation en cette qualité de *professeur laïc*.

Enfin, il y a près d'un an, dégoûté du monde et voulant réparer d'une manière éclatante son scandale passé, il a demandé et obtenu de Mgr l'Evêque de se retirer à Bétharram pour faire une retraite indéfinie. Voilà donc près d'un an qu'il est à Saint-Louis, comme M. de Bailliencourt au commencement. Sa conduite ne laisse rien à désirer depuis qu'il est ici. Il se montre dans les meilleurs sentiments.

Voilà donc l'auxiliaire que nous vous proposons dans notre pénurie de sujets. Je crois qu'il vous rendrait beaucoup de services.

Monseigneur l'Evêque m'a autorisé à vous proposer comme auxiliaire M. Casaubon... Je crois qu'il vous rendrait beaucoup de services comme professeur de latin, français, anglais, de littérature. Aujourd'hui l'âge, l'expérience du monde, ses déceptions, par dessus tout la grâce semblent avoir réduit, tout à fait mâté cet ancien Casaubon, lui si fier, si orgueilleux ; ce que devraient comprendre MM. Larrouy¹¹⁷, Sardoy¹¹⁸ et Harbustan¹¹⁹ qui pourraient avoir connu l'ancien Casaubon. Les autres ne devraient pas savoir ce qu'il a été autrefois. Pour moi, je pense encore une fois, que, comme auxiliaire, il serait utile et trouverait dans votre collègue le moyen de se conserver, de vivre et de mourir en saint prêtre ce qui ne serait pas une petite chose.

Faites comprendre à MM. Larrouy, Sardoy et Harbustan, autant que vous le pourrez, que Mgr et moi ne trouvons pas de graves inconvénients à ce qu'il soit auxiliaire de votre collègue. Qu'ils soient discrets, eux, à son égard, charitables ; qu'ils comprennent bien que c'est une bonne œuvre qui ne devra pas nous coûter beaucoup, qui pourra même nous être d'un grand secours. Quel inconvénient, en fin de compte, de mettre à la porte un auxiliaire tel si nous n'en sommes pas contents ?

Oloron va bien : dès les premiers jours de la rentrée, il y avait 100 pensionnaires. Voici le personnel... Orthez 42 élèves ; ce n'est pas trop mal, si l'on s'emploie *impense* à les soigner. Ça pourra être un excellent noyau. Ici aussi tout annonce que les maisons anciennes et nouvelles seront remplies.

Personnel - préfets d'étude : Lasalle¹²⁰ et Saubatte¹²¹, condamnés à un silence rigoureux, mais devant rendre compte des faits et gestes avec la plus grande exactitude. M. de Bailliencourt¹²² garde toujours sa chambre. Cependant il est un peu mieux. Si le bon Dieu pouvait le conserver ! M. Bernède¹²³ est bien faible aussi. M. Lassus¹²⁴ a été malade, il est mieux. Tous les autres bien tout à l'heure.

Prions toujours pour l'Eglise, pour le Souverain Pontife, pour tous les nôtres. Soyons les Apôtres de la Prière *in Corde Christi*.

La lettre de M. Serres¹²⁵ a fait ici beaucoup de plaisir à tout le monde. Comprenez combien vous nous rendez heureux quand vous nous faites comme assister à tous vos ébats. Je vous embrasse avec tous les nôtres et vous bénis de tout cœur. *Adios, amigos*. Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

574. - A un ancien membre de la Société¹²⁶

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des Lettres du Serviteur de Dieu, insérée dans la *Correspondance*, tome I, page 295, sans date ni noms propres, avec aussi quelques lacunes.

6 décembre 1861.

13^e ligne : 6° Si après cela vous avez tout exposé a M. Cazaban... ¹²⁷

16^e ligne : 7° Si M. Cazaban vous a dit enfin que vous deviez sortir...

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

575. - A Mgr Lacroix¹²⁸

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, le 28 décembre 1861.

Monseigneur,

M. Etchegaray¹²⁹ m'avait dit, lors de son séjour à Bayonne, que Votre Grandeur consentait à ce que M. Irigaray¹³⁰ allât à Sarrance en qualité de vicaire.

D'un autre côté M. Barbé¹³¹ de Buenos Ayres ne cesse de me rappeler la détresse de nos Basques de Montevideo, chez qui M. Harbustan¹³² travaille tout seul.

M. Barbé est encore en peine de savoir si Votre Grandeur a reçu la demande d'un secours que le Vicaire Apostolique de cette Eglise lui a adressée.

Si Votre Grandeur n'avait pas disposé définitivement de M. Irigaray pour Sarrance, ce dernier irait très volontiers à Montevideo au secours de M. Harbustan et de ses compatriotes, qui y sont en grand nombre. A mon avis, il y serait encore plus utile qu'à Sarrance. Quoi qu'il en soit, Votre Grandeur voudra bien arrêter ce qu'il y a de mieux.

Permettez-moi, Monseigneur, à moi et à tous les nôtres, au début du nouvel an, d'offrir à Votre Grandeur nos vœux les meilleurs et les plus sincères, avec la nouvelle assurance de notre vive reconnaissance, de notre obéissance sans bornes, et de notre entier et filial dévouement.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, etc....

Garicoïts, Ptre.

576. - A Madame Agathe¹³³, Supérieure des Dames de Saint-Maur

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont plusieurs parties ont servi à l'élaboration de la lettre 389, tome II, page 213 de la *Correspondance*.

Bétharram, 31 décembre 1861.

Ma Bonne et Révérende Mère,

Je viens de vous lire avec toute l'application dont je suis capable, et voici, à mon avis, comment tout s'arrangerait parfaitement.

M. Barbé¹³⁴, comme M. Serres¹³⁵ doit être votre auxiliaire, uniquement votre auxiliaire, au point de ne rien négliger auprès de vos inférieures pour les porter autant qu'il est en lui à vous obéir comme à Dieu même, avec le même respect, le même amour, le même dévouement, la même joie, la même constance, en tout ce qui n'est pas péché manifeste pour elles.

M. Barbé, aussi bien que M. Serres, s'est fait un devoir de conscience de ne jamais s'écarter de cette règle de conduite. D'où vient donc que la même règle, les mêmes efforts consciencieux et constants n'aient pas les mêmes résultats ?

Tout me porte à penser que vous ne vous entendez pas avec M. Barbé comme avec M. Serres. Que faire donc ? Voici ce que je vous recommande d'essayer. Exposez vos embarras à M. Barbé comme si c'était M. Serres, après avoir mis ou mettant en pratique les cinq premiers points du petit imprimé ci-joint¹³⁶ et, croyez-moi, vous trouverez dans M. Barbé le même secours que dans M. Serres, et peut-être encore bien mieux. Essayez toujours ; rapportez-vous en à moi ; vous n'aurez pas lieu de vous en repentir, ni devant Dieu, ni devant vos Supérieurs. Dieu vous bénira, je n'en doute pas.

J'allais terminer cette lettre, lorsqu'il m'est venu en pensée que peut-être M. Serres avait outrepassé à votre égard une seconde règle de conduite, que je lui avais tracée par rapport aux affaires en dehors du confessionnal, et qui consistait à ne s'en occuper qu'autant que vous lui en fourniriez l'occasion et qu'il pourrait le faire sans détriment de ses propres Règles, des prescriptions de ses Supérieurs et autant, ni plus ni moins, que cela pourrait vous aider à vous conduire conformément à vos Règles et à la volonté de vos Supérieurs ; rien au delà ! Dans ces bornes, l'immensité de la charité et du dévouement.

M. Serres aurait-il été au delà ? M. Barbé restait-il en deçà ? Peut-être. Mais c'est ce qu'il ne faut pas ! Ce qu'il faut, c'est la règle ci-dessus. Raisonnablement, elle ne laisse rien à désirer. Et puis elle est de la plus facile exécution. Je le sais par 36 ans d'expérience¹³⁷. Certes qu'il en coûte bien autrement de s'en être écarté !

Pour vous souhaiter la bonne année, je ne puis faire rien de mieux que de demander au Bon Dieu pour vous le bonheur de la même expérience, qui ne peut que conduire à la félicité éternelle. Amen, amen !

Je me garderais bien de vous faire un devoir de vous adresser à Monsieur l'Archiprêtre. Je ne puis vous permettre de vous adresser à M. Cazedepats¹³⁸. Vous savez à quoi je vous exhorte instamment : à vous entendre avec M. Barbé.

Si vous n'en avez pas la force, dans douze jours, vous aurez M. Larrieu¹³⁹ à votre secours. En cas... Je saisis avec empressement la permission qu'il me demande tout à l'heure de faire un voyage à Orthez. Soyez assez bonne pour me faire savoir si vous m'avez compris et à quoi vous vous déterminez.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

577. - A M. Pierre Barbé¹⁴⁰, Supérieur du Collège Moncade

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont trois fragments, assez modifiés, sont insérés dans la *Correspondance*, tome II, page 205.

Bétharram, 31 décembre 1861.

Mon cher ami,

Je viens de recommander à Mme Agathe¹⁴¹ de s'entendre avec vous. Ce qui ne pourra manquer d'avoir lieu, si consciencieusement et comme vous le devez vous gardez les Règles suivantes :

1° Ne jamais rien négliger auprès des inférieures pour les porter à obéir à leur Supérieure...¹⁴²

2° Quant aux affaires au dehors du confessionnal, ne jamais s'en occuper qu'autant qu'elle vous en fournira l'occasion et que vous pourrez le faire sans détrimment de vos propres Règles et des prescriptions de vos Supérieurs, ce qui bien entendu s'applique à la première règle, et autant, ni plus ni moins, que cela pourrait l'aider à se conduire conformément à ses Règles et à la volonté de ses Supérieurs ; rien au delà : dans ces bornes, l'immensité de la charité et du dévouement. Tout cela et rien que cela.

Mais dès lors comment ne pas vous entendre? Au reste, s'il le faut, écrivez : faites-moi savoir comment les choses se passent.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

Evitez toute communication particulière en dehors du confessionnal, sans raison et sans la permission de la Supérieure, avec toute autre qu'elle. Empêchez aussi la violation de cette règle par les nôtres à égard de celles du couvent et réciproquement. Evitez toute longueur déplacée au confessionnal. Réduire toutes ces Dames¹⁴³ à la règle de l'obéissance susdite. Tout cela est important. Tenez vous-y. Autrement vous ferez rire le diable à vos dépens et au dépens de vos œuvres. Ce qu'à Dieu ne plaise.

578. - A M. Auguste Etchécopar¹⁴⁴

Sur ce texte, qu'il a recueilli dans son premier carnet, première partie des Lettres du Serviteur de Dieu, le T.R.P. Etchécopar, envoyé comme visiteur dans les diverses résidences, déclare : « Monsieur le Supérieur me dicta comme instruction à suivre, quand j'irais à Orthez... »
Le début paraît avoir été utilisé pour une lettre au Père Casau, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 145.
Le reste est le canevas de la deuxième partie de la lettre 108, dans la *Correspondance*, tome I, page 235, qui commence par le début d'une lettre au Père Pierre Barbé, du 24 octobre 1861.

(Fin décembre 1861)

Rendre au couvent tous les services convenables en vrai auxiliaire de la Supérieure ; rien que cela, dans le but d'être par cela même auxiliaire de Dieu entièrement.

Au service de cette pensée : impassible à tout ce qui pourra se dire ou se passer de contraire à ceci, surtout officieusement ou autrement, même officiellement, avant d'avoir éclairé qui de droit.

Exemple: Ecole de Bétharram.

Idée exposée à Monseigneur seul. Idée avec Eliçabide¹⁴⁵ non reçu (c'est-à-dire non breveté) approuvée par Sa Grandeur.

Un an après, commencement exécution avec MM. Eliçabide et Arabéhère¹⁴⁶ seuls. Bénédiction visible de Dieu (de 150 à 200 élèves). Succès prodigieux sous la direction d'Eliçabide presque seul. Dévouement remarquable de la part d'Eliçabide. Succès et réputation éclatante.

Besoin d'expulser Eliçabide. Ce projet, universellement réprouvé, exécuté malgré tout, toutefois par lui-même, pour n'avoir pas voulu accepter les conditions posées.

L'Ecole tombe sous la direction d'un fou, M. Lacazette¹⁴⁷ d'(Oloron) Sainte-Marie, pendant que M. Barbé¹⁴⁸ se prépare à prendre le brevet.

C'est alors qu'eurent lieu les luttes avec l'Académie ou les Inspecteurs de Pau... où le supérieur se trouva seul sans aucun secours, et où il lui fallut grande *discretion, silence et surtout patience*.

578^{bis}. - A M. Auguste Etchécopar¹⁴⁹

Propos recueillis par le T.R.P. Etchécopar, au moment où saint Michel Garicoïts l'envoyait comme visiteur dans les résidences d'Orthez, dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu* ; avec cette note ; « M. le Supérieur me dicta comme instruction à suivre quand j'irais à Orthez. »
De ce canevas s'inspirent deux lettres insérées dans la *Correspondance*, tome I, page 235, et tome II, page 145.

(Fin décembre 1861)

Rendre au couvent¹⁵⁰ tous les services convenables en vrai auxiliaire de la Supérieure ; rien que cela, dans le but d'être, par là-même, auxiliaire de Dieu entièrement.

Au service de cette pensée : impassible à tout ce qui pourra se dire ou se passer de contraire à ceci, surtout officieusement ou autrement même officiellement avant d'en avoir éclairé qui de droit.

Exemple : Ecole de Bétharram. Idée exposée à Monseigneur¹⁵¹ seul ; idée avec Eliçabide¹⁵² non reçu (c'est-à-dire non breveté) approuvée par Sa Grandeur.

Un an après commencement exécution avec M. Eliçabide et Arabéhère¹⁵³ seuls. Bénédiction visible de Dieu (de 150 à 200 élèves). Succès prodigieux sous la direction d'Eliçabide presque seul. Dévouement remarquable de la part d'Eliçabide. Succès et réputation éclatante.

Besoin d'expulser Eliçabide.

Ce projet universellement réprouvé, exécuté malgré tout, toutefois par lui-même, pour n'avoir pas voulu accepter les conditions posées.

L'école tombe sous la direction d'un fou, M. Lacazette¹⁵⁴, de Sainte-Marie, pendant que M. Barbé¹⁵⁵ se prépare à prendre le brevet.

C'est alors qu'eurent lieu les luttes avec l'Académie ou les Inspecteurs de Pau... où le Supérieur se trouva seul, sans aucun secours, et où il lui fallut grande *discretion, silence et surtout patience*...

579. - A M. Jean Cazedepats¹⁵⁶

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment est inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 74, mais sans le destinataire, ni la signature.

(Fin décembre 1861)

J'envoie M. Etchécopar faire la visite. J'espère que le Seigneur bénira sa démarche et que tous les nôtres contribueront à ce qu'elle ait le succès désirable.

J'aurais beaucoup à dire sur ce que vous venez de m'écrire. Je crains que tout n'ait pas été dicté par le Saint-Esprit dans votre lettre ; mais je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Parlez à M. Etchécopar. Il vous dira ma pensée sur toutes ces sortes de choses.

Je voudrais que tous eussent toujours raison, et que le diable et la triste humanité fussent les seuls dans le tort et nullement les personnes.

Que notre nature ait des torts, c'est tout simple ; mais que nos personnes soient irrépréhensibles. Amen, amen!

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

- ¹ Honoré Taret, voir tome II, page 150.
- ² La copie ouvre ici cette parenthèse : M. Peyret à Oloron. Il avait été affecté par certaines paroles de saint Michel Garicoïts : « Il irait loin, s'il ne prenait garde, etc... » Il ne serait pas fâché de ne pas avancer pour les ordinations.
- ³ Edouard Pointis, né à Nay en 1842, profès dans la Société du Sacré-Cœur en 1856, où il ne persévéra point ; professeur à Oloron en 1860 et 1861.
- ⁴ Dominique Guilhas, voir tome II, page 125.
- ⁵ Ps. CXXXII, 1 : qu'il est bon et agréable, frères, de vivre ensemble.
- ⁶ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ⁷ Dominique Irigaray, né le 3 juillet 1828 à Camou-Cihigue, Bas.-Pyr. entre dans la Société du Sacré Cœur le 23 avril 1856, ordonné le 22 septembre 1860, vicaire à Notre-Dame de Sarrance en 1861, envoyé en Amérique en août 1862, membre de la résidence de Montevideo de 1862 à 1871, décédé à Buenos Aires le 16 avril 1871, victime de son dévouement auprès des typhiques.
- ⁸ M. Casaubon, voir lettre 573.
- ⁹ M. de Bailliencourt, voir Correspondance, tome I, page 249.
- ¹⁰ Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- ¹¹ Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- ¹² Marie-Madeleine de Bonnezeze, voir tome I, page 110.
- ¹³ Malgré l'indication du destinataire en Sicile, il semble bien d'après ces lignes que Marie Madeleine de Bonnezeze se trouvait en Egypte, où elle avait ouvert une école sous le vocable de Notre-Dame de Bétharram.
- ¹⁴ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- ¹⁵ Dominique Guilhas, voir tome II, page 125.
- ¹⁶ Elle peut être contestée ; elle ne peut être vaincue.
- ¹⁷ Chanoine Dhers, membre du conseil académique des Basses-Pyrénées, voir tome II, page 23.
- ¹⁸ Mgr de Salinis, voir tome I, page 296.
- ¹⁹ Dominique Guilhas, voir tome II, page 125
- ²⁰ Il s'agit d'un jeune lycéen.
- ²¹ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- ²² Romain Bourdenne, voir tome I, page 235.
- ²³ Bernard Cazaban, voir tome I, page 206.
- ²⁴ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ²⁵ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ²⁶ Avec amour, sans trouble ni tentations.
- ²⁷ Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- ²⁸ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ²⁹ Charles Sampay, né le 2 novembre 1839 à Bournos, B.-Pyr. élève de l'Ecole Notre-Dame de Bétharram de 1853 à 1854, envoyé en Amérique en 1861, il débarque à Buenos Aires le 30 mai ; il y est ordonné prêtre le 12 septembre 1863 ; d'abord professeur de latin, puis d'apologétique il devient directeur de conscience de la jeunesse, avant d'être promu maître des novices ; décédé le 7 mai 1928.
- ³⁰ Vigile Castainhs, voir tome II, page 132.
- ³¹ Isaac Cazaban, né en 1844, à Bordères, Bas.-Pyr., élève de l'Ecole Notre-Dame de Bétharram de 1856 à 1859, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 1er février 1859 ; envoyé en Amérique en 1861, mort zouave pontifical.
- ³² Les deux Frères s'appelaient Romain Fourcade et Casimir Cotiart.
- ³³ L'instituteur était M. Lalanne.
- ³⁴ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ³⁵ Jean Michel de Madaune, voir Correspondance, tome II, page 116.
- ³⁶ Charles Sampay
- ³⁷ Jean-Michel de Madaune, voir tome II, page 116.
- ³⁸ Que ceci soit notre dessein, et qu'il soit toujours sous nos yeux : puisque nous avons donné notre nom à la Société du Sacré-Cœur, dans l'intérêt de Dieu, vivons dans la concorde absolue, non seulement pour ce qui touche les affaires propres de notre Institut, mais encore pour les choses qui semblent de la plus petite importance.
- ³⁹ En nous appuyant, non sur nos épaules, mais sur la force de l'obéissance, nous entreprendrons toutes les œuvres et nous les achèverons heureusement.
- ⁴⁰ Madame Poey. Destinataire inconnue.
- ⁴¹ Dominique Guilhas, voir tome II, page 125.
- ⁴² Alexis Goailhard, voir tome II, page 119.
- ⁴³ Dominique Guilhas, voir tome II, page 125.
- ⁴⁴ Math. V. 25.
- ⁴⁵ Ayant les mêmes sentiments en vous qu'en Jésus-Christ.
- ⁴⁶ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.

- ⁴⁷ Honoré Taret, voir tome II, page 150.
- ⁴⁸ Labbé Larrouy, né en 1799 à Guiche, ordonné en 1826, curé de Araujuzon de 1835 à 1863.
- ⁴⁹ M. Dirassen qui avait été renvoyé du noviciat des Jésuites, avait exprimé le désir d'aller à Bétharram comme professeur pour y poursuivre ses cours de théologie.
- ⁵⁰ Dominique Guilhas, voir tome II, page 125.
- ⁵¹ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- ⁵² Honoré Serres, voir tome II, page 15.
- ⁵³ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ⁵⁴ Florent Lapatz, voir tome II, page 81.
- ⁵⁵ Angelin Minvielle, tome I, page 175.
- ⁵⁶ Romain Bourdenne, voir tome I, page 235.
- ⁵⁷ Bernard Cazaban, voir tome I, page 206.
- ⁵⁸ Mgr Laurence, voir tome II, page 210.
- ⁵⁹ Oroix, village des Hautes-Pyrénées, où est né Mgr Laurence.
- ⁶⁰ Pierre Barbé, voir Correspondance, tome I, page 201.
- ⁶¹ Dominique Guilhas, voir tome II page 125.
- ⁶² Chanoine Claverie, voir tome II, page 98.
- ⁶³ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ⁶⁴ Pierre Cassou, voir tome I, page 153.
- ⁶⁵ M. Guimon, voir tome I, page 181.
- ⁶⁶ Le comte Séverin Urusky, voir tome II, page 170.
- ⁶⁷ Oraison du Ve dimanche après Pâques : Seigneur, source de tout bien, sans te lasser réponds à notre appel : accorde-nous, par ton inspiration, de concevoir ce qui est juste et de l'exécuter sous ta conduite.
- ⁶⁸ Comtesse de Baliros, voir tome II, page 171.
- ⁶⁹ Pierre Vignau, voir tome I, page 228.
- ⁷⁰ Le Père Pichon, voir tome I, page 160.
- ⁷¹ Edouard Pointis, voir lettre 532.
- ⁷² Pierre Barbé, voir tome II, page 201.
- ⁷³ Dominique Guilhas, voir tome II, page 125.
- ⁷⁴ Honoré Taret, voir tome II, page 150.
- ⁷⁵ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ⁷⁶ Arthur de Bailliencourt, voir tome I, page 249.
- ⁷⁷ Allusion aux fêtes de la Nativité de la très Sainte Vierge le 8 septembre.
- ⁷⁸ Dans son numéro du 24 octobre 1861, le « Mémorial des Pyrénées » signale « la sonnerie inexpérimentée d'une nouvelle cloche aux proportions respectables. Des ouvertures pratiquées au clocher enlèveraient à l'airain le son mat qu'on lui reproche... »
- ⁷⁹ Ce paragraphe a été transcrit avec des variantes dans *Vie et Lettres*, page 199 : « *Deo gratias ! Après l'orage dont ils étaient menacés, les Jésuites de Pau sont en paix pour le moment. Nous avons eu le bonheur de les voir à Bétharram ; ils y sont venus en pèlerinage avec leurs novices... Ils sont restés parmi nous vingt-quatre heures ; après quoi le Père Etchécopar avec ses novices à lui leur a fait la conduite jusqu'à Igon, où ils se sont séparés en se donnant l'accolade fraternelle ad multos annos.* »
- ⁸⁰ Ce chiffre de bacheliers, quatorze, ne correspond pas à celui du palmarès de Sainte Marie d'Oloron ; ils n'atteignent jamais ce nombre. Ils sont :
2 en 1857 ; 5 en 1858 ; 5 en 1859 ; 8 en 1860 ; 8 en 1861 ; 7 en 1862 ; 7 en 1863 ; 9 en 1864
- ⁸¹ La Faculté de lettres avait pour doyen de 1851 à 1875 M. Dabas, ancien professeur de littérature ancienne.
- ⁸² Le destinataire, un Mariste était devenu membre d'une congrégation religieuse. Son évêque le réclamait comme ayant absolument besoin de lui.
Que faire ? Il avait posé la question et saint Michel Garicoïts répondait à sa consultation.
- ⁸³ Le cardinal Thomas Gousset, une des gloires théologiques de l'épiscopat français du XIXe siècle contre le rigorisme et le gallicanisme, est né le 1er mai 1792 à Montigny-les-Cherlieu dans le diocèse de Besançon ; après les études dans le séminaire de cette ville épiscopale, il est ordonné prêtre en 1817 ; après neuf mois de vicariat à Lure, il est nommé professeur au grand séminaire de Besançon, où il occupera la chaire de morale pendant 12 années. Après divers travaux qui établissent sa réputation, il découvre en 1829 un exemplaire de la *Théologie morale du bienheureux Alphonse de Liguori* alors presque méconnue et déjà combattue. Avec l'approbation de la Pénitencerie et celle du pape Grégoire XVI, il lance en 1831 sa *Justification de la théologie morale à l'usage des curés et des confesseurs*, complétée en 1848 par sa *Théologie dogmatique*. En 1855, il soutient l'infailibilité pontificale dans son ouvrage sur l'Immaculée Conception.
Vicaire général de Besançon en 1831, puis en 1836 évêque de Périgueux, il est promu en 1840 archevêque de Reims. Décédé le 22 décembre 1866.
- ⁸⁴ Le Père Petetot, curé de Saint-Roch à Paris, avait réuni dans son presbytère les abbés Gratry et de Valroger avec deux jeunes laïques, MM. Perraud, Gambier et Lescœur, le 16 août 1852. Il reconstitua ainsi l'ancienne congrégation de l'Oratoire, fondée par le cardinal de Bérulle. Il a publié *Quatre Conférences* sur l'éducation et les *Méditations* sur les Evangiles du Carême.

- ⁸⁵ Monseigneur Lacroix, voir tome I, page 132.
- ⁸⁶ Jean Bellocq, voir tome I, page 134.
- ⁸⁷ Pierre Sagorre, voir lettre 497.
- ⁸⁸ Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- ⁸⁹ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- ⁹⁰ M. Cazedepatz, voir tome II, page 49.
- ⁹¹ Pierre Logegaray, tom eII, page 132.
- ⁹² Vincent Eliçabide, voir tome I, page 105.
- ⁹³ Arnaud Arabèhère, voir tome I, page 206.
- ⁹⁴ Un programme d'études avait été arrêté avec M. Rossigneux que M. Lapatz fit modifier avec l'approbation de Mgr Lacroix avant le 10 décembre 1861.
- ⁹⁵ Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- ⁹⁶ Pierre Vignau, voir tome I, page 228.
- ⁹⁷ Antoine Carrerot, voir tome II, page 222.
- ⁹⁸ Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- ⁹⁹ Pierre Vignau, voir tome I, page 228.
- ¹⁰⁰ Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- ¹⁰¹ Pierre Sarthou, voir tome II, page 177.
- ¹⁰² Germain Faur, voir tome II, page 132.
- ¹⁰³ Pierre Casteran, né en 1834 à Bise, entré dans la Société du Sacré-Cœur en 1859, professeur au séminaire Sainte-Marie d'Oloron de 1860 à 1862 ; à cette date, il sortit de la communauté.
- ¹⁰⁴ Charles Sampay, voir lettre 551.
- ¹⁰⁵ Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- ¹⁰⁶ Jean Hayet, voir tome I, page 212.
- ¹⁰⁷ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹⁰⁸ Dans un conflit qui séparait l'Église et le Gouvernement de l'Uruguay, le Père Barbé avait offert l'hospitalité du collège Saint-Joseph de Buenos Aires à Mgr Vera, vicaire apostolique de Montevideo. Celui-ci n'accepta pas ; mais son vicaire général y retint son logement avant d'être nommé curé de l'église voisine, Notre-Dame de Balvanera.
- ¹⁰⁹ Jean-Baptiste Harbustan, voir tome I, page 255.
- ¹¹⁰ Affenaer, escroc condamné par un tribunal de Bruxelles, employé de 1840 à 1843 comme commis aux écritures par le procureur des Jésuites de Paris auquel il vola près de 150 000 francs de titres, près de 45 millions d'aujourd'hui. Il fut condamné le 8 avril 1845 à cinq ans de prison.
- ¹¹¹ Simon Deutz, fils d'un grand rabbin, qui, après avoir abjuré sa religion et embrassé la foi catholique, devint l'idole de l'aristocratie parisienne, fut recommandé par le pape à la duchesse de Berry. Il est soupçonné d'avoir trahi la princesse après son équipée en Provence et en Vendée en 1832 et d'avoir contribué à son arrestation à Nantes, grâce aux 100 000 francs de Thiers.
- ¹¹² Ce destinataire inconnu pourrait être le nouvel aumônier de Notre-Dame du Refuge, le Père Casau, ou le chanoine Etchegaray qui est à Bayonne.
- ¹¹³ Les professeurs d'Oloron avaient proposé un changement de programme des classes.
- ¹¹⁴ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹¹⁵ Dominique Irigaray, voir lettre 534.
- ¹¹⁶ L'abbé André Casaubon, à qui est adressée une lettre dans la *Correspondance*, tome II, page 200, avait été ordonné en 1835 après avoir été séminariste professeur au séminaire de Larressore ; d'abord vicaire à Saint-Jacques de Pau en 1835 à 1838, aumônier du Lycée de cette ville de 1838 à 1841, il ouvrit un pensionnat à Bedous, où vers 1848 il fut frappé de censures, disparut en Espagne ; en 1860, il se réfugia auprès de saint Michel Garicoïts, qui, après avoir essayé de l'envoyer en Amérique du Sud, lui obtint une place dans la Gironde ; il y répandit le culte de Notre-Dame de Bétharram.
- ¹¹⁷ Jean-Louis Larrouy, voir tome I, page 293.
- ¹¹⁸ Pierre Sardoy, voir tome II, page 112.
- ¹¹⁹ Jean-Baptiste Harbustan, voir tome I, page 255.
- ¹²⁰ Joseph Lassallenne, en 1827 à Cette-Eygun, entré dans la Société du Sacré-Cœur vers 1850, pour s'en éloigner ensuite.
- ¹²¹ Victor Saubatte, né le 18 février 1823 à Asson (Pyr. Atl.) élève du séminaire de Saint-Pé, et de l'école Notre-Dame, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 1er août 1851, ordonné le 21 décembre 1850, décédé le 23 août 1884.
- ¹²² Arthur de Bailliencourt, voir tome I, page 249.
- ¹²³ Jean Bernède, né le 1er novembre 1835 à Bézingrand, Bas.-Pyr., élève de l'École Notre-Dame de Bétharram, entré dans la Société du Sacré-Cœur en octobre 1854, professeur à Oloron de 1856 à 1860, ramené à Bétharram par la maladie où il meurt après l'ordination au diaconat le 9 mars 1862.
- ¹²⁴ Pierre Lassus, voir tome I, page 288.
- ¹²⁵ Victor Serres, voir page 21, tome I, de la *Correspondance*.
- ¹²⁶ L'identification reste délicate.
- ¹²⁷ Bernard Cazaban, voir tome I, page 206.

- ¹²⁸ Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- ¹²⁹ Salvat Etchegaray, voir tome I, page 260.
- ¹³⁰ Dominique Irigaray, voir tome II, page 204.
- ¹³¹ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹³² Jean-Baptiste Harbustan, voir tome I, page 255.
- ¹³³ Mère Sainte-Agathe Carre a été la première supérieure des Dames de Saint-Maur à Orthez, pensionnant fondé le 15 décembre 1854, et dont Mgr Lacroix avait nommé le Père Serres du Collège Moncade directeur officiel.
- ¹³⁴ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- ¹³⁵ Honoré Serres, voir tome I, page 211.
- ¹³⁶ Cet imprimé porte la méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu.
- ¹³⁷ D'après ces 36 ans d'expérience, on pourrait croire que saint Michel Garicoïts a commencé son ministère d'aumônerie des Filles de la Croix d'Igon en 1825, dès la première année de son arrivée à Bétharram. Officiellement il n'a été nommé confesseur de ces religieuses qu'en 1828.
- ¹³⁸ M. Cazadepats, voir page 49, tome II, *Correspondance*.
- ¹³⁹ Jean Larrieu, né le 16 mars 1792 à Astis, Bas.-Pyr., ancien professeur du collège d'Aire, ancien élève de saint Michel Garicoïts à Bétharram, ordonné le 20 mai 1826, vicaire d'Orthez dès cette même année, desservant de Méritein de 1828 à 1835, de Sarrance de 1835 à 1850, entré dans la Société du Sacré Cœur le 27 mai 1852, professeur à Orthez de 1855 à 1867, ramené à Bétharram, décédé le 7 mars 1867.
- ¹⁴⁰ Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- ¹⁴¹ Madame Agathe, supérieure des Dames de Saint-Maur d'Orthez.
- ¹⁴² Cette première règle est bien reproduite dans la Correspondance, II, page 203.
- ¹⁴³ Les Dames de Saint-Maur, appelées aussi parfois Dames Noires.
- ¹⁴⁴ Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- ¹⁴⁵ Vincent Eliçabide, voir tome I, page 105.
- ¹⁴⁶ Arnaud Arabéhère, voir tome I, page 206.
- ¹⁴⁷ Jean Lacazette, voir tome I, page 236.
- ¹⁴⁸ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹⁴⁹ Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- ¹⁵⁰ Il s'agit du couvent des Dames de Saint-Maur.
- ¹⁵¹ L'évêque à qui est exposée l'idée est Mgr d'Arbou.
- ¹⁵² Vincent Eliçabide, voir tome I, page 105.
- ¹⁵³ Arnaud Arabéhère, voir tome I, page 206.
- ¹⁵⁴ Jean Lacazette, voir tome I, page 236.
- ¹⁵⁵ Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- ¹⁵⁶ Jean Cazedepats, voir tome II, page 49.